50

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -7-4-65 388401

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE CHAMPAGNE (Tél. 47-22-87)
(AISNE, ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE, MEUSE)

ABONNEMENT ANNUEL
15 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, 5, place Paul-Jamot - REIMS.
C. C. P. : CHALONS-SUR-MARNE 2.802-15

BULLETIN N° 55 d'AVRIL 1965 — le 2 Avril 1965

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS.-

Tavelure du pommier :

L'examen des périthèces de tavelure montre des ascospores mûres ; des risques de contamination sont à craindre lors des prochaines pluies sur les arbres ayant atteint le stade C 3. Un traitement est à effectuer dès réception de l'avis.

Tavelure du poirier :

Effectuer un traitement sur les arbres ayant atteint le stade C 3 - D.

INFORMATIONS.-

Oïdium du pommier :

La lutte contre l'oïdium doit débuter le plus tôt possible. Les hausses de température de ces derniers jours, favorables à la végétation, l'ont été également pour ce champignon. Ajouter un produit à base de soufre ou de dinitrophénylcrotonate à la bouillie antitavelure. Tenir compte de la compatibilité des produits.

Puceron vert du pommier :

Les premières éclosions ont été observées le 30 mars. Surveiller attentivement les arbres qui portent des pontes d'hiver de cet insecte. Attendre un prochain avis pour traiter.

Cécidomyie des poirettes :

Les premières éclosions en cage d'élevage ont été observées à REIMS le 31 mars. Les pontes sont à craindre seulement sur poirier au stade D 3 - E. Attendre un avis pour traiter.

Remarque.-

Les arboriculteurs disposant de moyens rapides de traitement peuvent reculer la date du traitement tavelure sur pommier jusqu'à la menace d'une période pluvieuse ; cependant, l'intervention contre oïdium est préconisée dès réception de l'avis.

ETAT SANITAIRE DES CULTURES EN 1964

V I G N E

Oïdium.-

N'a pas été observé en 1964. Les apports de soufre faits en mélange avec les bouillies antimildiou et la sécheresse de l'année sont la cause de cet état de fait.

P/117

Mildiou.-

Si l'allure de la végétation, en mai en particulier, a été favorable à l'installation de cette maladie, le climat, par contre, lui était nettement contraire. Quelques rares taches ont en effet été signalées dès le 21 mai, c'est-à-dire assez tôt mais la sécheresse des mois d'été n'a pas permis au mildiou de se développer.

Rougeot .-

Les attaques de ce champignon, localisées dans l'espace, ont été parfois assez virulentes. Toutefois l'incidence de ce parasite sur l'ensemble de la récolte reste négligeable.

Excoriose.-

On n'a pas constaté en 1964 d'extension des zones contaminées. Là encore le climat a été un facteur favorable au vignoble.

Pourriture grise.-

Ne s'est manifestée que localement et très près de la vendange qui n'en a pratiquement pas souffert.

Acariose.-

Le recul de ce parasite, déjà observé en 1963, se confirme en 1964. Il est vrai que les traitements acaricides visant en même temps les araignées rouges et l'acariose sont maintenant appliqués de façon systématique dans la majorité du vignoble.

Erinose.-

A été assez active, en particulier dans les blancs, mais a été aisément freinée par l'application de produits soufrés.

Pyrale.-

Ce parasite s'est manifesté dans de nombreux crus, mais les applications d'insecticides de synthèse ont permis de contrôler efficacement son activité.

Vers de la grappe.- (Cochylis - Eudemis)

C'est toujours dans la région d'Epernay et la Vallée de Marne que les vers de la grappe sont les plus actifs. En règle générale une seule intervention par génération s'est révélée suffisante pour sauvegarder la récolte.

Cochenilles.-

Sont restées abondantes en 1964, favorisées par la sécheresse de l'année.

Divers autres parasites se sont développés localement sans toutefois que leur action sur la récolte ait été notable.

En définitive le facteur dominant de l'année 1964 aura été la sécheresse qui, sauf en ce qui concerne un certain "blondissement" de la vigne observé en juin, est un facteur favorable pour la viticulture.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles,

l'Inspecteur de la Circonscription Phytosanitaire de REIMS

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant : L. BOUYX.

...